

IBCC and the Indigenous Leadership Initiative June 2020 Public Opinion Poll

Malgré les priorités immédiates découlant de la COVID-19, plus des deux tiers des Canadiens considèrent toujours la protection des écosystèmes naturels comme une priorité importante ou moyenne.

- Comme on pouvait s’y attendre, le gouvernement fédéral accorde la priorité à l’amélioration de l’économie et du système de soins de santé ainsi qu’à la réponse à la pandémie de COVID-19.
- Néanmoins, 72 % des Canadiens considèrent que la protection des écosystèmes et des habitats naturels est une priorité importante (37 %) ou une priorité moyenne (35 %).

La plupart des Canadiens veulent que des changements soient apportés à l’économie dans le cadre de la relance économique. De plus, la majorité admet qu’il est important que les nouvelles mesures de relance économique comprennent des stratégies de conservation de la nature.

- Seulement 16 % des Canadiens souhaitent revenir au modèle économique qui était en place avant la pandémie de COVID-19. Sept Canadiens sur dix (72 %) veulent reconstruire ce modèle en y apportant des changements, que ce soit à l’aide de nouvelles approches (39 %) ou d’une transformation fondamentale (33 %).
- Plus de 70 % des Canadiens croient qu’il est essentiel d’inclure des solutions aux changements climatiques fondées sur la nature - comme l’établissement d’aires protégées - aux nouvelles mesures de relance économique. Par ailleurs, 70 % veulent qu’on y intègre des mesures visant à soutenir la conservation de la nature et 65 % souhaitent qu’on investisse dans les communautés autochtones et dans les régions du Nord/éloignées.

La plupart des Canadiens (61 %) passent plus de temps à interagir avec la nature qu’avant la pandémie de COVID-19. Conséquemment, 97 % des Canadiens ont maintenu (80 %) ou augmenté (17 %) leur soutien à l’égard de la conservation de la nature depuis la pandémie de COVID-19.

- Près de 1 Canadien sur 5 – et 1 sur 4 parmi les plus jeunes – affirme appuyer ces efforts de plus en plus depuis la pandémie de COVID-19.

Les Canadiens soutiennent résolument le maintien de l’investissement du gouvernement dans les mesures permettant d’atteindre l’objectif de protéger 30 % des terres, des rivières et des lacs d’ici 2030.

- Dans l’ensemble, 84 % des Canadiens affirment qu’il est très important (49 %) ou plutôt important (34 %) de respecter cet engagement.
- Il est plus important de remplir cette promesse pour les résidents de l’Ontario (86 %), du Québec (86 %), du Canada atlantique (83 %) et de la C.-B. (82 %), alors que le soutien est légèrement plus faible en Saskatchewan (78 %) et en Alberta (74 %).

Il existe un large appui au financement et à l'investissement du gouvernement fédéral visant l'intendance autochtone dans le cadre des mesures de relance économique.

- Dans l'ensemble du Canada, 72 % sont fortement (33 %) ou plutôt fortement (39 %) en faveur d'un financement et d'un investissement du gouvernement fédéral visant l'intendance autochtone, notamment les programmes des gardiens autochtones et les aires protégées et de conservation autochtones.
- Le soutien est plus élevé en Ontario (76 %) et dans le Canada atlantique (74 %), alors qu'il est plus faible dans les provinces des Prairies (60 % et plus).

Le soutien à l'égard d'un financement fédéral accru des programmes des gardiens autochtones ainsi que des aires protégées et de conservation autochtones augmente lorsque les Canadiens découvrent les retombées positives de ces efforts sur l'économie.

- Les Canadiens deviennent plus favorables lorsqu'ils apprennent les avantages des programmes des gardiens autochtones, qui accroissent le rendement de l'investissement ou réduisent les coûts.
- Le soutien relatif à l'investissement dans les aires protégées et de conservation autochtones est renforcé lorsque les Canadiens constatent qu'il s'agit d'un moyen efficace de respecter les engagements du Canada en matière de conservation de la nature et de procurer une certitude à l'industrie.

Les résultats du sondage sont tirés d'entrevues menées en ligne auprès d'un échantillon aléatoire de 3 019 Canadiens âgés de 18 ans et plus du 8 au 10 juin 2020. À titre indicatif, un échantillon probabiliste de cette taille comporterait une marge d'erreur de $\pm 1,8$ %, 19 fois sur 20 (95 %). Les données nationales ont été pondérées par région, par genre et par âge, conformément aux plus récentes données du recensement.